

donné un libre cours aux idées et aux passions dont certains démocrates se servaient pour escalader le pouvoir. Comme celui de La Martinière, il signifie terre ou domaine de Martin : le poète est issu d'Etienne Lamartine, secrétaire du Roi et juge-mage de Cluny en 1620. »

La filiation de la maison de Lamartine, que nous allons reproduire ci-après, dissipera tous doutes sur les véritables origines de la famille du poète : nous aurions voulu pouvoir présenter des renseignements émanés de Lamartine lui-même : nous les lui avons réclamés déjà à l'occasion d'une *Histoire de la Curée, de la maison Hùe et de ses alliances*, que nous préparons : mais nous n'avons reçu que des indications peu précises et il ne nous en est resté qu'un autographe du grand homme que nous conservons précieusement dans nos archives.

Sa réponse était ainsi conçue :

Saint-Point le 7 février 1861,

Monsieur,

Excusez un homme accablé d'affaires et de maladies autour de lui.

Je ne sais malheureusement rien de ce que vous désirez, si ce n'est :

Que les Montherot ont de tous temps épousé des demoiselles Lamartine d'Hurigny, branche cadette des Lamartine, qu'un de Montherot a épousé encore une de mes grand'tantes, M^{lle} de Lamartine d'Hurigny, et qu'un Lablanche, premier secrétaire d'ambassade en Perse sous l'Empire, a épousé une demoiselle de Montherot, ma cousine. Nous sommes par là alliés et je vous remercie d'y attacher le moindre prix.

Les trois familles sont dignes de s'apprécier, et, je l'espère, de s'honorer de leur confraternité. Honorez encore par vos recherches, les trois branches en recueilleront le prix.

LAMARTINE.

Dans sa *Critique de l'Histoire des Girondins*, ouvrage d'une grande éloquence et d'un style ferme et entraînant, l'illustre écrivain donne quelques renseignements sur sa